

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux centre

Mercredi 18 juin 2025, à l'Union Saint-Bruno

Étaient présents :

- **Pierre Hurmic**, Maire de Bordeaux.
- **Marc Etcheverry**, Maire adjoint de quartier, Adjoint au Maire de Bordeaux chargé de la sécurité, la prévention de la délinquance et la médiation
- **Claudine Bichet**, Adjointe au maire chargée des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité femmes-hommes.
- **Stéphane Pfeiffer**, Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire.
- **Didier Jeanjean**, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés.
- **Maxime Guesquières**, Conseiller municipal délégué auprès de Laurent Guillemain pour le cycle de l'eau dans la ville, auprès de Camille Choplin pour le quartier Nansouty, Saint-Genès.
- **Claire Sarda Marquette**, Secrétaire générale de la mairie de quartier.
- **Emma Vicassiau**, Animatrice de la Mission Démocratie Permanente de la ville de Bordeaux.
- **Marie-Laure Devant**, Animatrice de la Mission Démocratie Permanente de la ville de Bordeaux.
- **Jeanne Deperrois**, Directrice de la Mission Démocratie Permanente
- **Pascale Benaiteau**, Coordinatrice de l'association « Agissons contre l'isolement des seniors »
-

70 habitant.e.s

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien : [Conseil de quartier Bordeaux Centre - YouTube](#)



**Conseils
de quartier**

**Bordeaux Centre
18 juin 2025**

Mots d'accueil

Pierre Hurmic,

Maire de Bordeaux

Pour ce nouveau conseil de quartier, Pierre Hurmic salue le choix d'un lieu inhabituel - l'Union Saint-Bruno - signe d'une volonté de sortir de l'hypercentre pour mieux représenter la diversité du secteur Bordeaux-Centre. Il se réjouit de la présence nombreuse du public, preuve de l'intérêt porté aux débats sur les aménagements du quartier.

Comme pour chaque conseil de quartier, Pierre Hurmic annonce les deux grands thèmes abordés :

- L'urbanisme : l'aménagement des espaces publics et la nature en ville, un sujet choisi par les habitants, qui touche directement leur quotidien et leur cadre de vie.
- Le budget municipal, thème commun à tous les conseils de quartier, que la Ville souhaite rendre plus lisible pour les Bordelais. Pierre Hurmic insiste sur l'importance de partager la manière dont les finances locales sont construites et gérées, notamment dans un contexte de fortes contraintes économiques.

Le budget de la Ville s'élève à 636 millions d'euros. Pour le maire, il est essentiel que chacun comprenne qu'un budget municipal, comme un budget familial, obéit à des contraintes. Endettement, pouvoir d'achat, inflation, crise énergétique, baisse des dotations de l'État : autant de facteurs qui encadrent les choix de la municipalité. Pierre Hurmic précise que Claudine Bichet, première adjointe en charge du budget, présentera, lors de ce conseil de quartier, les grands équilibres et les orientations de ce budget, reflet de la vision politique de la Ville et de ses engagements au service de l'intérêt général.

Avant d'ouvrir les débats, Pierre Hurmic tient à rappeler que de nombreuses réalisations ont vu le jour dans le quartier Bordeaux-Centre depuis le début du mandat, en 2020. Il salue à ce titre l'investissement de Marc Etcheverry, adjoint de quartier, et de Didier Jeanjean, adjoint en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés.

Parmi les projets emblématiques :

- À Mériadeck, le square André Lhôte a été entièrement réaménagé, tout comme l'esplanade Charles de Gaulle, avec une requalification des allées, du bassin et la

création d'un cani-parc et d'espaces de repos. Ce quartier, pensé dans les années 60-70, avait besoin d'être repensé pour mieux répondre aux usages d'aujourd'hui.

- Le cours Maréchal Juin fait l'objet d'une végétalisation massive pour apporter de l'ombre et rafraîchir l'espace public de cet axe symbolique.
- L'extension du secteur piéton, dans l'esprit de la rue Sainte-Catherine initiée par Jacques Chaban-Delmas, vise une ville plus sûre, plus respirable et moins carbonée. Le maire rappelle qu'entre 2020 et 2024, la pollution liée au dioxyde d'azote a baissé de 35 % à Bordeaux. Une donnée qu'il relie directement à la réduction de la circulation automobile et à l'augmentation de la végétalisation.

Pierre Hurmic insiste sur les bénéfices concrets de ces politiques en matière de santé publique, en particulier pour les enfants asthmatiques, les personnes âgées ou bien encore pour les patients souffrant de pathologies respiratoires.

- La ligne de bus express G, pensée avant ce mandat, mais mise en œuvre récemment, illustre une nouvelle façon de se déplacer rapidement (alternative au tramway) entre Saint-Aubin-de-Médoc et la gare Saint-Jean.
- Les « cours buissonnières » dans les écoles - comme celles du Pas-Saint-Georges et d'Anatole France - transforment les cours bétonnées en îlots de fraîcheur végétalisés. Le maire insiste sur les bienfaits observés chez les enfants, notamment en matière de bien-être et d'apaisement. Il annonce également l'ouverture progressive de ces cours, comparées à des squares, le samedi aux riverains.

Pierre Hurmic évoque ensuite une série d'actions concrètes, souvent très localisées :

- Le réaménagement des carrefours de la rue Nancy/Labit.
- Le réaménagement des carrefours Chevalier-Benatte-Mondenard-Le Haillan.
- La création d'un jardin, rue Bonnac.
- Le réaménagement de la rue des Piliers-de-Tutelle et de la rue de la Devise.
- La végétalisation de la place du Chapelet.
- Le début des travaux à l'automne sur la place Lucien-Victor Meunier.
- La plantation de 19 arbres place Pey-Berland en début de mandat, réputée impossible à végétaliser.
- La rénovation de la piscine Judaïque.

Pierre Hurmic choisit également d'évoquer les projets plus controversés, à commencer par le ReVE 11, un itinéraire cyclable structurant, notamment sur les rues Bonnac et Judaïque. Il reconnaît que des critiques ont émergé, notamment de la part d'un collectif citoyen (« Voix de Bonnac »). Il annonce la reprise des études sur la base de cette concertation, ainsi qu'une expérimentation à venir au carrefour Bonnac-Chauffour, avec suppression d'un feu tricolore, pour évaluer les effets sur la circulation.

Le maire aborde le projet de réaménagement des allées Tourny, inchangées depuis plus de 50 ans. Il assume une volonté de transformation pour en faire un lieu plus vivant, plus fréquenté, et mieux approprié par les Bordelais. La démarche engagée repose sur une large concertation, avec 1 500 contributions recueillies. Des aménagements provisoires seront mis en place dès l'été : terrasses, animations, jeux pour enfants, végétalisation, réduction de la vitesse automobile, installation de mobilier... L'objectif est de tester ces usages avec les habitants en vue du projet définitif.

En conclusion, Pierre Hurmic remercie les participants pour leur écoute et souligne l'importance de pouvoir exprimer son point de vue, tout en reconnaissant la diversité des opinions. Il invite à des échanges sereins et constructifs sur les sujets à venir.

Marc Etcheverry,

Maire adjoint de quartier, Adjoint au Maire de Bordeaux chargé de la sécurité, la prévention de la délinquance et la médiation

Marc Etcheverry débute ses propos introductifs en saluant la diversité des participants et en remerciant l'Union Saint-Bruno, hôte du soir, pour son accueil. Il souligne l'importance

symbolique de tenir ce conseil de quartier dans ce lieu emblématique, à l'écart de l'hypercentre, en cohérence avec les choix politiques opérés depuis 2020. Il rend hommage à l'engagement de cette institution, forte de plus de 130 ans d'existence, et de son rôle structurant dans la vie sociale, culturelle et sportive du quartier.

Il revient sur les priorités écologiques de la municipalité : mobilités douces, développement des bus express, aménagements cyclables, végétalisation. Il remercie notamment le collectif « *La Voix de Bonnac* » pour son implication, soulignant que les mobilisations locales autour des aménagements peuvent aussi générer du lien et déboucher sur des coopérations avec la mairie de quartier.

Marc Etcheverry salue également le réaménagement du cours du Maréchal Juin, présenté comme un exemple réussi d'adaptation urbaine face au changement climatique. Ce projet, qui sera détaillé dans la deuxième partie de la réunion, illustre selon lui la nécessité de repenser la ville en profondeur.

Il rappelle que la tenue de l'espace public constitue un autre axe fort de l'action municipale, englobant propreté, sécurité et tranquillité. A cette occasion, il évoque le déploiement d'agents publics dans l'espace urbain : médiateurs sociaux, chargés de proximité, policiers municipaux. Il mentionne à ce titre l'inauguration récente d'un poste mobile de police à Ginko, symbole d'une présence accrue sur le terrain.

Concernant la propreté, il revient sur l'opération « *Rentrez les bacs* » menée dans les rues Lachassaigne et Jean Soula. Cette opération consiste à prévenir puis à verbaliser les dépôts intempestifs de bacs. Un effet positif est jugé en matière d'accessibilité des trottoirs et de l'hygiène urbaine.

Troisième priorité évoquée : le soutien à la dynamique économique et associative. Marc Etcheverry indique que la mairie de quartier accompagne les commerçants et porteurs de projets, notamment via le fonds d'aide au quartier. Il cite plusieurs événements récents illustrant cette vitalité : pique-nique solidaire du club des entreprises de Mériadeck, « Bouffard en couleurs », « La Déballe des Remparts », « Le printemps des créateurs » à Saint-Paul, autant d'initiatives soutenues par la Ville. Les « Jeudis des Bahutiers » débuteront prochainement, la Maison Basque organisera « Nos terrasses en fête » le 5 juillet, et l'Union Saint-Bruno clôturera la saison avec sa fête et sa traditionnelle « Corrida urbaine » le 27 juin 2025.

En conclusion, Marc Etcheverry adresse un remerciement appuyé aux équipes de la mairie de quartier, qu'il côtoie depuis 6 mois. Il met en valeur la qualité de leur travail et leur engagement au service des habitants, souvent méconnus, mais essentiels dans la mise en œuvre du service public.

Avant de laisser la parole à Claudine Bichet pour une présentation du budget de la ville, il introduit une intervention de Madame Benaiteau sur une initiative portée par l'Union Saint-Bruno : « Agissons contre l'isolement des seniors ».

Pascale Benaiteau,

Coordinatrice de l'association « Agissons contre l'isolement des seniors »

Pascale Benaiteau, bénévole engagée au sein de la commission solidarité de l'Union Saint-Bruno, présente une nouvelle initiative portée en partenariat avec l'association nationale Monalisa qui lutte notamment contre l'isolement social des personnes âgées. Une charte a récemment été signée dans ce cadre, marquant le début d'un projet local à Saint-Bruno.

L'objectif est de constituer une équipe de bénévoles pour rendre visite à des seniors isolées, partager un moment convivial, les accompagner dans de petites sorties ou simplement leur apporter une écoute bienveillante. Une dizaine de volontaires sont déjà mobilisés, mais l'association cherche à élargir le groupe.

Pascale Benaiteau invite donc les habitants à s'engager, même ponctuellement, selon leurs disponibilités. Elle encourage aussi chacun à repérer dans son entourage les situations d'isolement. Une réunion d'information est prévue mardi prochain à 18h30 à l'Union Saint-Bruno.

Contact : solidarité@saint-bruno.org - Portable : 06 89 61 03 96.

1. Introduction et déroulé du conseil

Emma Vicassiau

Marie-Laure Devant

Animatrices de la Mission Démocratie Permanente de la ville de Bordeaux

Emma Vicassiau et Marie-Laure Devant, animatrices de la Mission Démocratie Permanente, ouvrent la séance en rappelant l'ordre du jour et proposent un temps interactif pour situer les participants dans le quartier. Un rapide tour de salle permet d'identifier les secteurs de résidence des habitants présents, venus de Saint-Bruno, de Saint-Seurin, de Croix-Blanche, de Croix-de-Seguey, Mériadeck, Saint-Pierre, de Saint Paul et du centre-ville.

Les animatrices précisent ensuite le déroulement de la soirée : des temps de présentation alterneront avec des échanges. Elles invitent chacun à remplir deux documents mis à disposition sur les tables : une fiche d'évaluation pour améliorer l'organisation future des conseils de quartier, et une fiche navette pour poser des questions ne pouvant être traitées ce soir. Les participants sont également encouragés à respecter les règles de prise de parole, dans un esprit d'écoute, d'équité et de courtoisie.

La parole est ensuite donnée à Mme Bichet pour la présentation du budget.

2. Le budget de la Ville et de votre quartier

Claudine Bichet

Adjointe au maire chargée des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité femmes-hommes

A) Le budget de la Ville

Claudine Bichet rappelle que le budget d'une ville est bien plus qu'un document technique : il reflète des choix politiques, des priorités d'action et mérite à ce titre d'être partagé avec les habitants. Pour mieux faire comprendre son fonctionnement, Claudine Bichet propose une approche pédagogique et interactive.

Un budget de 636 millions d'euros

Le budget 2025 de la Ville de Bordeaux s'élève à 636 millions d'euros, soit 2 400 € par habitant. Il se répartit entre 2 grandes sections :

- Le financement du fonctionnement.
- Le financement des investissements.

Fonctionnement et investissement : 2 logiques distinctes

Claudine Bichet explique la distinction entre fonctionnement et investissement :

- Le budget de fonctionnement couvre les dépenses courantes (salaires des agents municipaux, subventions aux associations, charges générales de service).
- Le budget d'investissement concerne les dépenses liées au patrimoine (construction, entretien, amélioration des équipements et infrastructures).

L'équilibre budgétaire, une règle obligatoire

Claudine Bichet rappelle que le budget doit obligatoirement être équilibré, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Un déficit reste possible en cas d'endettement excessif, mais cela est très encadré. Les finances des collectivités sont surveillées via des ratios comme la capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser 100 % de la dette).

À Bordeaux, ce ratio est de 6 ans, un niveau considéré comme très sain (seuil d'alerte situé à 12 ans).

Les recettes de la Ville

Claudine Bichet indique que la Ville de Bordeaux finance son action grâce à 4 principales sources de recettes :

- La fiscalité (55 %), notamment la taxe foncière, devenue la principale ressource depuis la suppression de la taxe d'habitation. S'ajoutent les droits de mutation liés aux transactions immobilières (en baisse en raison de l'effondrement du marché immobilier).
- L'emprunt (20 %) qui permet de compléter l'épargne pour financer l'investissement.
- Les dotations de l'État (6 %), en baisse continue.
- Les recettes liées aux services publics, soit des usagers (8 %), comme les entrées de musées, la cantine ou le stationnement.

Claudine Bichet précise que ces services sont en grande partie financés par la Ville : par exemple, la pause méridienne est subventionnée à 70 % en moyenne. Ainsi, les recettes directes issues des usagers restent modestes, ce qui explique leur part limitée dans le budget.

Les principales dépenses

Claudine Bichet explique que les dépenses par habitant reflètent les compétences prioritaires de la Ville. Ainsi, les 2 400 € par habitant sont répartis comme suit :

- Enfance et jeunesse (440 €/hab) : premier poste de dépense, qui intègre les écoles maternelles et élémentaires, le personnel : les ATSEM, les équipements et leur entretien, et l'accueil périscolaire, etc.
- Culture (351 €/hab) : financement des établissements culturels municipaux (CAPC, MADD, Opéra...), leur fonctionnement et l'entretien du patrimoine et le soutien au tissu associatif.
- Petite enfance (209 €/hab) : crèches et leur fonctionnement (équipements et personnel).
- Transition écologique (185 €/hab) : actions en faveur de la sobriété énergétique, de la rénovation énergétique et du développement des énergies renouvelables.
- Sport (176 €/hab) : infrastructures sportives et subventions aux clubs pour notamment des cotisations abordables

D'autres postes suivent, de moindre ampleur, mais relèvent en réalité d'autres échelons de collectivités :

- Le développement économique (52 €/hab.) compétence principalement portée par la Région et Bordeaux Métropole.
- Solidarité (127 €/hab), un champ majoritairement investi par le Département.

Claudine Bichet insiste sur la répartition des compétences entre collectivités : les différences de montants s'expliquent par le fait que chaque niveau de collectivité intervient sur des champs spécifiques, afin d'éviter les doublons et d'être plus efficace.

630 millions d'euros investis depuis 2020

Claudine Bichet rappelle qu'en 5 ans de mandat, la Ville a engagé 630 millions d'euros d'investissements cumulés, un niveau inédit à Bordeaux (environ 110 M€/an contre 80 à 90 M€ auparavant). Trois raisons principales justifient cet effort :

1. Une croissance démographique soutenue (+0,8 %/an), qui implique la création de nouveaux équipements dans les quartiers en développement (écoles, équipements sportifs et culturels...).
2. L'adaptation de la ville au changement climatique, avec des investissements dans la végétalisation et la résilience urbaine.
3. La rénovation du patrimoine municipal, fort de plus de 500 bâtiments souvent anciens, avec un double objectif : performance énergétique et production d'énergies renouvelables.

Budget 2025 : les principaux postes d'investissement

Plusieurs projets concrets illustrent les priorités de la Ville pour 2025 :

- Végétalisation et réaménagements urbains (« Bordeaux Grandeur Nature ») : 17 M€ pour une ville plus vivable et plus conviviale.
- Équipements éducatifs et petite enfance : 16 M€ pour les écoles et crèches.
- Accessibilité des bâtiments publics : 11,1 M€.
- Sport et culture : rénovation complète des piscines municipales (7,2 M€), dont la piscine Judaïque.
- Énergie (efficacité, renouvelable) : 5,8 M€

Des contraintes budgétaires inédites

Claudine Bichet explique que la Ville a dû composer avec une série de chocs financiers d'une ampleur inédite :

- Covid-19 : 20 M€.
- Crise énergétique : 30 M€.
- Inflation et crise immobilière : 12 M€.
- Transfert de charges de l'État (Loi de finances) : 7,4 M€.

Au total, ces contraintes représentent une perte de 70 M€ sur le mandat.

Pour y faire face, Bordeaux a mis en œuvre des économies, notamment sur les dépenses énergétiques, et a procédé à une unique hausse du taux de taxe foncière de 4,5 % en 2023.

Des arbitrages assumés en faveur des politiques publiques

Malgré les contraintes, la Ville a fait le choix de renforcer plusieurs budgets stratégiques depuis 2020 :

- Enfance – jeunesse : + 20 %.
- Petite enfance : + 24 %
- CCAS : subvention doublée face à la montée de la précarité.
- Tranquillité publique et cohésion sociale : + 47 %.
- Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations : + 60 %.
- Investissements annuels : > 110 M€.

Quelques résultats concrets

Claudine Bichet illustre son propos à travers des indicateurs qui traduisent ces efforts (non exhaustifs) :

- Bio à la cantine : de 34 % à 66 % - 80 % de bio dans les crèches (+ le remplacement des barquettes en plastique par de l'inox, plus sain)

- Places périscolaires : de 5 238 à 6 538, soit + 1 300 places (+ 25 %)
- Rues aux enfants (mise en accessibilité des rues devant les écoles) : de 4 à 66.
- Arceaux vélos : de 20 536 à 37 698.
- Arbres plantés par an : de 1 600 à 10 000.
- Zones piétonnes : de 172 ha à 245 ha (soit près de + 60 %).
- Postes de policiers municipaux : de 138 à 224 (50 depuis le début du mandat)
- Caméras de surveillance : de 136 à 224.
- Bâtiments accessibles : de 34 à 158.
- Autonomie énergétique (consommation sourcée localement) : de 2,9 % à 29,2 % (objectif 2026 : 40 %, en passe d'être dépassé).

B) Le budget du quartier

Claudine Bichet présente les budgets de quelques exemples récents d'aménagements réalisés dans le quartier :

- Carrefour Nancy/Labit : réaménagement complet pour 800 000 €
- Carrefour Chevalier/Benatte : désimperméabilisation de place de stationnement, végétalisation : 80 000 €
- Angle rue Georges Bonnac/rue Pierre : bancs, végétalisation, réservoir d'eau souterrain : 120 000 €
- Rue des Piliers-de-Tutelle/rue de la Devise : trottoirs élargis et végétalisés, pavage : 890 000 €

Questions/réponses (finances et budget)

Chantier quai Richelieu

« Je suis commerçante sur le quai Richelieu, ouverte depuis cinq ans. Aujourd'hui, je subis les travaux du tram à la Porte de Bourgogne, avec un marteau-piqueur en continu, la disparition de ma terrasse et la chute de fréquentation de mon établissement. Ça doit durer jusqu'à fin août 2025. Qu'est-ce qui est prévu au niveau budget pour aider les commerçants ? »

Marc Etcheverry indique que plusieurs commerçants du quai Richelieu ont alerté la mairie de ces nuisances. Il précise que les indemnités relèvent d'une commission de Bordeaux Métropole – et non de la maire -, mais seulement pour des travaux excédant trois mois. Il indique néanmoins que les signalements sont en cours de recensement avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI), l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) et la secrétaire générale de la mairie de quartier, dans l'espoir de déclencher des dispositifs d'aide complémentaires. Des discussions ont lieu avec les entreprises de travaux afin d'adapter les horaires, sans succès pour l'instant. Concernant les terrasses, il mentionne des cas comme sur la place Stalingrad ou aux Chartrons, où des redéploiements sont parfois possibles sur l'espace public, mais ce qui n'est pas envisageable dans ce cas précis. Il propose un échange en aparté pour apporter des éléments plus précis à la commerçante.

Verbalisation des cyclistes

« Quand vous verbalisez les cyclistes incivils, où va cet argent ? Est-ce que cela peut constituer une recette utile pour la Ville ? »

Marc Etcheverry explique que 95 % du montant des amendes est versé à l'État, la Ville ne récupère qu'environ 5 %, ce qui n'est donc pas une solution miracle pour augmenter les recettes municipales. En revanche, une attention accrue est portée aux mobilités douces mal régulées. Des opérations de contrôle ont été renforcées, en lien avec la Police Nationale, afin de sécuriser les axes piétons. Le nombre d'interventions a été multiplié par 10 en un an, en privilégiant prévention et équilibre entre usages.

Pause méridienne

« Quel est le rapport entre le coût du repas et celui de l'encadrement pendant la pause méridienne ? »

Claudine Bichet précise que le repas représente environ un quart du coût total de la pause méridienne.

Budget de la sécurité et présence policière

« Malgré l'annonce d'un renforcement des effectifs de Police Municipale, l'insécurité continue d'augmenter dans la Ville. Je souhaiterais des précisions sur le budget consacré à la sécurité et sur l'efficacité réelle des mesures engagées. »

Marc Etcheverry affirme que les efforts de la Ville sont massifs. Il cite notamment l'inauguration récente, avec Pierre Hurmic, d'un poste mobile de police municipale dans le quartier Ginko. Il insiste sur la répartition des rôles : la sécurité repose sur une co-construction entre la Ville et l'État. Il précise que la police municipale n'intervient ni sur le renseignement, ni sur le judiciaire, ni sur le maintien de l'ordre. Elle agit en revanche sur la voie publique, dans les situations d'urgence. Il déplore le désengagement progressif de l'État, qui se traduit par une baisse des effectifs de police nationale, même si ceux présents à Bordeaux sont très investis et coopèrent efficacement. En contrepartie, il souligne que la Ville fait sa part, et de manière visible. Il renvoie à un article publié le matin même dans le journal *Sud-Ouest*, dans lequel le directeur de cabinet du préfet de Nouvelle-Aquitaine reconnaît que la mairie « met le paquet » sur la sécurité et pousse l'État à accélérer son action. Pour Marc Etcheverry, cette reconnaissance officielle et indépendante confirme que la majorité municipale est bel et bien engagée sur le sujet, au-delà des idées reçues.

Pierre Hurmic complète en précisant que le budget de la police municipale s'élève à 11,4 millions d'euros, soit une augmentation de 26 % depuis 2020. Il souligne que cette hausse témoigne d'un engagement budgétaire fort. Il rappelle que la lutte contre la délinquance ou les trafics relève des missions de la police nationale. La Ville, de son côté, ne se dérobe pas : elle agit dans son champ de compétences. Elle a d'ailleurs signé un contrat de sécurité intégré avec l'État. Ce document engage la mairie à recruter davantage d'agents municipaux, en contrepartie d'un renforcement attendu de la présence de la police nationale à Bordeaux. Il insiste sur la nécessité de ce partenariat pour garantir, ensemble, une meilleure sécurité au quotidien.

Le CAARUD dans le quartier Saint-Paul

« Je ne conteste pas les investissements sécuritaires, qui sont d'ailleurs chiffrés, mais qu'en est-il de leur évaluation ? Vous avez augmenté le nombre de policiers municipaux et installé plus de caméras. Mais dans le quartier Saint-Paul, près du CAARUD, ces caméras ne font que filmer les toxicomanes et les deals. Pourquoi ne pas simplement déplacer le CAARUD dans un lieu plus adapté ? Ça ne coûterait rien »

Marc Etcheverry rappelle que la vidéoprotection remplit trois fonctions : sécuriser les interventions, répondre aux demandes de réquisition de l'État (près de 700 par an), et appuyer la vidéo verbalisation. Il insiste : les caméras sont majoritairement financées par la Ville, mais très utilisées par les services de l'État.

Concernant le CAARUD, il explique que ce dispositif dépend de l'Agence Régionale de Santé, pas de la Ville. Implanté depuis plus de dix ans à la demande de l'État, il ne peut pas être déplacé par la mairie. Il reconnaît que l'établissement est aujourd'hui surfréquenté, reflet d'une précarité croissante, d'un système de santé sous tension, et d'un manque de structures comme l'hôpital Charles Perrens. La Ville agit via la médiation, la police de proximité et les agents du CCAS, mais ne peut, à elle seule, résoudre la situation. Pour lui, ce n'est pas le CAARUD qui est en cause, mais bien son engorgement, et plus largement les effets d'un contexte social en dégradation.

La végétalisation et le rôle des promoteurs

« J'interviens comme habitante et membre de l'association "Aux arbres citoyens". Que fait la Ville contre les promoteurs qui ne respectent pas la notice paysagère malgré leur permis de construire ? Sont-ils verbalisés ? Et si oui, la mairie récupère-t-elle ces recettes ? »

Stéphane Pfeiffer reconnaît que la préservation des arbres sur parcelle privée reste un défi. Sauf protection spécifique au Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou classement en espace boisé, un propriétaire peut légalement couper un arbre. La Ville engage donc des négociations systématiques avec les promoteurs, exige des études phytosanitaires, et

bloque parfois les projets. Depuis une modification du Plan Local d'Urbanisme entré en vigueur en 2024, 140 arbres supplémentaires sont protégés (soit 180 au total), principalement sur des terrains privés. La part d'espaces verts obligatoires dans les projets a été augmentée (+ 25 %), ce qui freine certains projets, mais permet de préserver davantage d'arbres. Enfin, toute coupe entraîne désormais l'obligation de replanter deux arbres, même si cela ne compense pas un sujet ancien. Une révision plus large du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours, avec un repérage renforcé des arbres à protéger.

Nuisances liées au chantier du MADD

« Le chantier du Musée des Arts Décoratifs et du Design (MADD) crée des nuisances insupportables dans la rue Bouffard et aux alentours (horaires très matinaux, voire nocturnes, bruits, pollution, télétravail rendu difficile...). Les riverains n'ont aucune information sur le phasage. Peut-on organiser une réunion de quartier ? »

Marc Etcheverry indique qu'une visite du chantier a été organisée récemment avec les commerçants, en présence des conducteurs de travaux et du directeur par intérim du Musée des Arts Décoratifs et du Design (MADD). Il propose d'organiser la même démarche avec les riverains. Il invite l'intervenante à laisser ses coordonnées à la secrétaire générale de la mairie de quartier afin de convenir d'une rencontre.

Pierre Hurmic précise que le gros œuvre s'achèvera en septembre prochain. Les mois suivants seront consacrés aux aménagements intérieurs, moins bruyants. Il se dit conscient des nuisances engendrées par ce type de chantier. Des arbitrages sont nécessaires entre rapidité d'exécution et respect d'horaires moins impactants.

3. Le sujet choisi par les habitants : l'urbanisme/l'aménagement des espaces publics et la nature en ville

Emma Vicassiau introduit le second temps fort de la soirée : le sujet choisi par les habitants via un sondage publié en amont sur le site de la Ville et Bordeaux Participation. Sur 256 répondants, l'urbanisme arrive en tête (129 votes), suivi par la nature en ville (107 votes) et la culture (56 votes). Les deux premiers sujets étant proches, ils sont traités ensemble par Stéphane Pfeiffer, Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire et Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés.

A) L'opération d'aménagement du centre ancien de Bordeaux

Stéphane Pfeiffer

Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire.

Stéphane Pfeiffer présente un point d'étape sur un grand projet en cours : la nouvelle opération d'aménagement du centre ancien, un dispositif urbain existant depuis une vingtaine d'années, historiquement centré sur la réhabilitation de l'habitat.

Jusqu'ici, ce programme s'est concentré sur la lutte contre l'insalubrité, la requalification de logements dégradés, et la création de logements sociaux dans un secteur allant des Quinconces au cours de la Marne, jusqu'au cours d'Albret à l'ouest. Il prend fin en décembre 2026. La municipalité prévoit donc de renouveler l'outil, avec une approche élargie, intégrant des enjeux nouveaux.

1. Maintien des priorités sur l'habitat

Stéphane Pfeiffer rappelle que les problématiques d'habitat restent centrales : le centre-ville concentre une grande part de logements privés de mauvaise qualité, avec des situations d'insalubrité, voire de risques d'effondrement. Le logement social, encore trop rare dans l'hypercentre, demeure une priorité de la future opération.

2. Extension des objectifs à la qualité du cadre de vie

La nouvelle phase s'attache désormais à des enjeux plus larges, en commençant par le cadre de vie, à travers :

- Les espaces publics : point développé par Didier Jeanjean lors de sa présentation.
- La mobilité, notamment pour les piétons, les personnes en situation de handicap ou âgées, et les cyclistes.
- La place de la voiture à repenser dans un centre-ville aux rues étroites.

Le périmètre d'intervention est redéfini : il s'étend désormais du secteur des Trois-Conils au cours de la Marne, puis englobe le triangle cours de la Somme/Yser/place Nansouty, tout en conservant une partie du secteur jusqu'au cours d'Albret.

L'objectif est de créer des parcours piétons continus et accessibles, depuis des secteurs comme Nansouty ou la barrière de Toulouse jusqu'au cœur de ville, mais aussi de concevoir des itinéraires cyclables adaptés, en évitant si nécessaire les traversées du centre.

Dans ce diagnostic urbain, la mairie intègre également les besoins en équipements publics : écoles, gymnases, espaces de sport ou lieux de rencontre. Ce travail doit déboucher sur un plan-guide de référence, localisant les manques et les opportunités d'aménagement.

3. Économie locale et artisanat

Autre nouveauté : l'intégration d'un volet économique. Stéphane Pfeiffer souligne le besoin de soutenir les commerces de proximité, confrontés à des difficultés structurelles, au-delà des seuls impacts liés aux travaux (comme ceux actuels du *Pont de Pierre*).

L'ambition est aussi de diversifier l'activité économique en réintégrant les artisans en cœur de ville. Beaucoup travaillent en périphérie faute de locaux adaptés ou de loyers trop chers, alors que les besoins en rénovation sont immenses. La Ville cherche à identifier ou acquérir des espaces pour y implanter des ateliers urbains, tout en veillant à limiter les nuisances.

Un projet de magasin dédié aux artisans est à l'étude, en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment, pour leur permettre de s'approvisionner en matériel dans le centre, pour éviter des déplacements lointains.

4. Vie associative et économie sociale et solidaire

Le futur programme souhaite aussi soutenir la vie associative, souvent confrontée à un manque de locaux adaptés. L'idée est de corriger les inégalités territoriales entre secteurs du centre ancien.

Le projet intègre également des structures de l'économie sociale et solidaire, comme les recycleries, dont le modèle économique peine à s'implanter dans l'hypercentre à cause des loyers trop élevés. Là encore, la Ville envisage d'acheter des espaces pour rendre ces services possibles.

5. Deux priorités transversales

Deux thématiques traversent l'ensemble du dispositif :

- La valeur patrimoniale, incontournable dans un secteur classé UNESCO ou riche en bâti ancien.
- La lutte contre le réchauffement climatique, désormais centrale.

Le centre-ville de Bordeaux est particulièrement vulnérable aux îlots de chaleur. Pour y répondre, les équipes travaillent avec des architectes et experts environnementaux à la compréhension des mouvements d'air, de la présence de ruisseaux souterrains, ou à la reconfiguration des places pour favoriser le rafraîchissement naturel.

6. Calendrier et perspectives

Le diagnostic a débuté il y a environ un an et demi, appuyé par une vaste concertation publique. Cette phase touche à sa fin : les dernières contributions peuvent encore être déposées jusqu'à fin juin, en ligne. Elles seront toutes prises en compte et évaluées.

Sur cette base, les urbanistes et architectes vont élaborer un plan-guide, qui n'imposera pas de constructions nouvelles comme c'est possible dans les quartiers neufs, mais définira

plutôt des intentions d'aménagement : circulation, végétalisation, équipements, commerce, etc.

L'année 2026 sera consacrée à la désignation de l'acteur chargé de piloter l'opération, une mission actuellement assurée par la société publique InCité, dont le mandat sera remis en jeu. L'entrée en vigueur de la nouvelle opération est prévue pour le 1er janvier 2027.

Questions/réponses (aménagement du centre ancien de Bordeaux)

Propreté, précarité et toilettes publiques autour de la place Saint-Projet

« J'habite rue Tustal non loin de la place Saint-Projet, et honnêtement, c'est devenu invivable. Les personnes sans-abri utilisent la rue comme des toilettes. Le nettoyage semble de plus en plus rare, alors oui, on veut économiser l'eau, mais là, c'est trop. Est-ce qu'on peut rencontrer quelqu'un à la mairie pour en parler ? Et surtout : où en est-on sur les toilettes publiques ? »

Les élus reconnaissent la situation préoccupante. Stéphane Pfeiffer indique que les questions de bancs, de fontaines et surtout de toilettes publiques sont bien intégrées dans les réflexions d'aménagement du centre-ville. Il explique que l'installation de sanitaires est plus complexe qu'il n'y paraît — notamment en raison des contraintes techniques liées à l'eau, à l'évacuation ou encore à l'électricité — mais que le sujet est bien pris en compte dans les concertations. Le plan-guide à venir ne détaille pas les emplacements exacts, mais prévoit leur développement.

Il rappelle aussi l'existence du réseau « *Le Carillon* », où certains commerçants du centre acceptent d'ouvrir leurs toilettes ou d'offrir de l'eau aux personnes sans-abri, dans une démarche solidaire.

Maxime Guesquières ajoute que la ville dispose aujourd'hui de 75 toilettes automatiques et a installé deux toilettes sèches. Il précise que le marché en cours s'étend sur 15 ans, mais que des avancées sont prévues sur cette thématique.

Marc Etcheverry annonce un projet de « toilettes accueillantes », qui proposera à des commerçants volontaires de mettre leurs sanitaires à disposition, moyennant rémunération par la collectivité. Pierre Hurmic confirme que ces professionnels seront indemnisés au titre d'un service public, et que cette expérimentation pourrait être généralisée si elle s'avère efficace.

Concernant la rue Tustal, Marc Etcheverry signale que la mairie a déjà rencontré récemment des riverains pour évoquer les nuisances. Il explique que la précarité s'est intensifiée après la crise Covid, en raison notamment de la relocalisation des distributions alimentaires sur la place Saint-Projet. Celles-ci ont été déplacées depuis vers la place de la République, dans le but d'alléger la pression. Une charte est en cours de finalisation pour éviter les implantations spontanées. Des arrêtés administratifs sont également mis en œuvre pour limiter les regroupements et la consommation d'alcool. La mairie travaille avec les commerces alentour (Carrefour Market, Aldi...) pour limiter la vente d'alcool à bas prix. En parallèle, un travail de redynamisation culturelle et associative de la place est engagé. Enfin, un poste mobile de police municipale va assurer une présence dissuasive et apaisante.

Places PMR près de la caserne des pompiers

« Je vis au Ponant, juste en face de la caserne. Merci pour les rénovations, c'est très bien, mais vous avez oublié les personnes handicapées. Il n'y a aucune place pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), alors que plusieurs personnes à mobilité réduite vivent dans l'immeuble. Vous comptez faire quelque chose ? »

Didier Jeanjean assure que dans tous les aménagements réalisés, aucune place PMR n'est supprimée, et que, dans la majorité des cas, leur nombre est même augmenté. Il rappelle que l'Esplanade Charles de Gaulle est entièrement repensée pour répondre aux exigences d'accessibilité, tout comme le cours du Maréchal Juin, dont les aménagements ont été validés avec les associations spécialisées.

Il invite néanmoins la personne concernée - ou ses voisins - à signaler précisément le besoin à la mairie de quartier de Bordeaux centre. C'est à partir de ces retours concrets que la ville identifie les emplacements utiles et crée des places pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur mesure. Il réaffirme que l'accessibilité est une priorité municipale, et qu'il suffit d'un signalement pour qu'une demande soit instruite.

Dégradation de la Porte Cailhau

« J'ai signalé, il y a plus d'un mois, que la Porte Cailhau se détériorait, notamment côté piéton. Depuis, rien n'a bougé, et la situation s'aggrave. J'ai envoyé des photos, mais on dirait que ça ne suit pas. Que comptez-vous faire ? »

Marc Etcheverry prend note du signalement et propose un échange en aparté pour récupérer toutes les informations et les photos. Il indique que les chargés de proximité sont présents sur le terrain quotidiennement et qu'ils iront constater les dégradations avec la riveraine si elle le souhaite. Il rappelle que la gestion de l'espace public est mutualisée avec Bordeaux Métropole depuis 2015. Cela signifie que pour les réparations (pavés, éclairage, hygiène...), la mairie de quartier doit faire remonter les demandes auprès des services métropolitains afin qu'ils soient traités. Il s'engage à faire en sorte que cette demande soit inscrite en priorité dans la liste d'intervention.

B) l'aménagement des espaces publics et la nature en ville

Didier Jeanjean

Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés.

Didier Jeanjean introduit ses propos en précisant que la stratégie municipale, baptisée « Bordeaux Grandeur Nature », vise des actions concrètes dès à présent. Il rappelle que le dérèglement climatique impose d'agir sans attendre, en repensant le paysage urbain, les mobilités et les usages quotidiens. À travers des photos projetées, il illustre la transformation du paysage bordelais : des quais bétonnés devenus un espace végétalisé, aujourd'hui confronté à des inondations dues aux changements climatiques.

Didier Jeanjean évoque les nouveaux défis qui s'imposent :

- Gestion de l'eau.
- Climat et îlots de chaleur.
- Le vivant.
- Le lien social.
- La préservation du patrimoine.

Ces problématiques imposent une refonte de l'espace urbain. Il souligne que les rues bordelaises actuellement minérales et sèches, contribuent au phénomène de dôme de chaleur, contrairement aux zones périphériques plus végétalisées comme à Talence. Il observe également que la nature favorise le lien social : les jardins partagés, les composteurs ou plantes en pas-de-porte incitent à sortir, à se rencontrer et à partager.

Enfin, il rappelle que la neutralité carbone à horizon 2050 est une obligation fixée par l'État. Or, les transports routiers représentant la principale source d'émissions de gaz à effet de serre, la ville doit agir sur les mobilités pour atteindre ces objectifs.

Organisation de l'espace public :

Didier Jeanjean explique que la municipalité engage une stratégie urbaine intégrée. Contrairement aux approches sectorisées du passé, la délégation regroupe désormais les compétences voirie, mobilité et végétalisation, afin de penser chaque aménagement dans une vision d'ensemble, plus globale. Par exemple, la création d'un arrêt de bus suppose aussi de réfléchir à son ombrage et à l'agrément du parcours piétonnier.

Cette nouvelle politique s'organise autour de trois leviers :

1. Organiser une politique.
2. Créer l'espace public (rééquilibrage entre les usages).
3. Légiférer l'espace public.

1. De l'échelle de ma rue à celle de la ville

Didier Jeanjean précise que le point de départ de l'action est l'école. Bordeaux a généralisé le programme de transformation des cours d'école pour en faire des espaces plus naturels et rafraîchis. Didier Jeanjean précise que ce travail ne dépend plus de l'engagement localisé de parents ou d'enseignants : il est désormais institutionnalisé et financé par la ville

de Bordeaux. Une fois les cours transformées, la municipalité réaménage les rues attenantes - les « rues aux écoles » - pour sécuriser et apaiser les abords. L'exemple de l'école Saint-Bruno illustre cette approche globale.

Ce travail s'étend ensuite aux axes structurants des quartiers, comme les boulevards. La réduction des voies (ex. : passage à 2x1 voie) permet de dégager de l'espace pour introduire davantage de nature.

2. La réorganisation des flux

Didier Jeanjean présente un plan de circulation qui s'appuie sur 3 cercles : les boulevards, les cours, et les quais. Les boulevards ont été reconfigurés dès 2020. Les travaux sur les cours viennent de s'achever, apportant davantage de fluidité. Les quais sont actuellement en travaux, côté rive gauche (du H14 à Cap Sciences) comme rive droite (de la place Stalingrad au rond-point de la Souricière). Ces cercles sont reliés par des axes pénétrants, comme la rue de Pessac ou la rue Tivoli.

À l'intérieur de ce périmètre, où les espaces sont contraints, la ville a opté pour une piétonnisation accrue. Le secteur piéton s'étend désormais sur 260 hectares, faisant de Bordeaux l'une des premières villes de France en la matière.

Des actions concrètes dans le quartier

Didier Jeanjean évoque plusieurs initiatives locales :

- Des habitants utilisent le permis de végétaliser, avec comme anecdote une initiative d'un « planteur masqué » qui propose de végétaliser des fosses inoccupées.
- Des cours d'école sont transformées et les rues alentour requalifiées.
- Des délaissés de voirie sont renaturés, comme aux abords de Mériadeck ou derrière Saint-Bruno, avec des dispositifs tels que jardins de pluie ou espaces apaisés (ex. : en face du cours Marc Nouaux).

Les grands chantiers de renaturation

De nombreux sites du centre-ville sont concernés :

- Place Pey Berland : 18 arbres plantés dans un cadre patrimonial concerté avec l'ABF.
- Esplanade Charles de Gaulle : stabilisation et consolidation des plantations existantes.
- Cours Maréchal Juin : vitrine des outils de renaturation (fosses de pleine terre, microforêts, pavés enherbés).
- Boulevard Antoine Gauthier : aménagement dans le cadre du programme national des boulevards du XXI^e siècle.
- Rue Georges Bonnac : en fin de concertation, elle constituera une liaison écologique entre les boulevards et le square des Commandos de France.
- Square des Commandos de France : renaturation en cours en collaboration avec METPARK (parking) pour sortir d'une logique d'architecture et de design de l'espace public avec la nature peu favorable.

Par ailleurs, Didier Jeanjean mentionne d'autres projets :

- Places Dutertre et Meunier, aménagées en concertation avec les habitants.
- La rue Georges Bonnac (en fin de concertation).
- Ligne G du bus express, le long de laquelle 265 arbres ont été plantés et plusieurs autres préservés (en collaboration avec Bordeaux Métropole).
- Jardin Thiak, hémicycle des Quinconces, place du Chapelet, allées de Tourny, rue des Piliers de Tutelle : autant de lieux emblématiques concernés par la renaturation et les aménagements

- Parcs et jardins : 300 arbres fruitiers ont été plantés depuis 2020. Des jardins communaux accueillent des potagers, y compris dans les espaces patrimoniaux comme le jardin de l'Hôtel-de-Ville, où des légumes sont cultivés pour des associations (100 kg). Travail mené par Ève Demange, Conseillère municipale déléguée - auprès de Didier Jeanjean pour la résilience alimentaire.

Des indicateurs de résultats

Didier Jeanjean livre des indicateurs qui mesurent les effets des politiques de la Ville de Bordeaux :

- Arbres plantés : 10 000 par an depuis 2020 (contre 1 600/an en 2019).
- 4 microforêts et 8 cours buissonnières créées chaque année (aucune en 2019)
- 30 vergers implantés dans le cœur de ville.
- Mobilités (en 2024 vs 2019) : + 43 % de cyclistes intraboulevards, + 10 % de fréquentation des transports en commun, -17 % de trafic routier.
- Congestion : + 6 % en 2024 par rapport à 2019 en raison des travaux, mais amélioration : - 1 % entre 2023 et 2024.
- Trafic piéton : + 5 % en centre-ville (2024/2023).
- Pollution (dioxyde d'azote) :
- 2020 (Covid) : - 22,5 %/2019.
- 2023 : -27,5 %/2019.
- 2024 : - 35 %/2019.

La ville reste en dessous du seuil fixé par l'OMS (40 µg/m³), mais le chemin n'est pas terminé.

Enfin, Didier Jeanjean évoque en conclusion un classement dans lequel Bordeaux arrive première ville française où les habitants se disent les plus heureux, selon le Happy City Index 2025.

Questions/réponses (aménagement l'aménagement des espaces publics et de la nature en ville)

Quartier Saint-Seurin

« J'habite un quartier peu évoqué quand on parle du centre-ville : entre Saint-Seurin et les boulevards, entre Saint-Bruno et la rue David-Johnston. Il n'y a pas de lieu de vie sociale, et ce quartier mérite qu'on s'y intéresse. Il y a un axe important entre Fondaudège et la Croix-Blanche, très routier, avec des trottoirs étroits, peu adaptés aux vélos. Cet axe pourrait être repensé pour la vie sociale, les commerces, les mobilités douces. Merci de l'inclure dans le plan 2027. »

Didier Jeanjean reconnaît la justesse du constat. Il souligne que renaturer l'espace public permet de recréer du lien social, avec des aménagements comme les composteurs, les jardins collectifs ou les plantations d'arbres pour ombrager. Il invite l'habitante à transmettre son adresse pour inscrire ce secteur dans l'inventaire des rues à transformer lors du prochain mandat. Il annonce qu'un plan d'investissement participatif sera mis en place sur six ans, afin de hiérarchiser les priorités.

Espaces verts et ZFE

« Avant 2020, il y avait 11 m² d'espace vert par habitant à Bordeaux. Où en est-on aujourd'hui ? Et que pouvez-vous nous dire sur la ZFE, qui semble avoir été annulée ou suspendue ? On n'y comprend plus rien. »

Didier Jeanjean précise le chiffre annoncé, indiquant qu'il s'élevait à 20 m² et non 11. Il rappelle que la moyenne des grandes villes est de 50 m², et que l'indicateur peut mécaniquement baisser avec l'augmentation de la population (comme c'est le cas à Bordeaux), même lorsque des espaces verts sont créés. Il insiste donc sur la nécessité de faire progresser la surface totale. Il mentionne la création de 5,5 hectares d'espaces verts publics à Bordeaux depuis 2020 — soit l'équivalent de la moitié du Jardin Public — ainsi que la protection de 45 hectares à la Jallère et de 2 hectares à Brazza.

Concernant la ZFE, il déplore que la loi de simplification ait suspendu le dispositif. Il estime qu'il aurait fallu l'améliorer, et non le supprimer, jugeant cette décision irresponsable.

Contraintes UNESCO et l'adaptation climatique

« Les protections UNESCO dans l'hypercentre empêchent parfois certains aménagements. Avez-vous vraiment les marges de manœuvre et les moyens juridiques d'agir localement malgré ces contraintes ? »

Didier Jeanjean indique que la Ville travaille activement à concilier climat et patrimoine. Il cite en exemple les aménagements réalisés cours Mably et rue des Piliers de Tutelle, qui prouvent qu'une renaturation est possible dans le respect du patrimoine. Il ajoute que Bordeaux pilote un groupe réunissant les villes classées UNESCO qui s'engagent pour le climat.

Pierre Hurmic rappelle que le périmètre UNESCO couvre 1 710 hectares – soit 41 % de la ville. Il reconnaît qu'il s'agit à la fois d'une richesse et d'une contrainte. Il affirme que la Ville obtient des résultats grâce à une argumentation rigoureuse : 19 arbres ont ainsi pu être plantés place Pey-Berland, et des panneaux solaires autorisés sur la base sous-marine. Il estime que le refus est souvent un réflexe de départ, mais que l'approche fondée sur la méthode et la persévérance permet d'agir en faveur du climat tout en respectant le patrimoine.

Sur l'engagement climatique de la ville

« Les canicules, les inondations... tout cela a un coût. Certaines communes ne peuvent plus s'assurer. Il existe une proposition de loi ("Polluters Pay Act") pour que les grandes entreprises polluantes paient pour ces dégâts. Paris s'est positionnée. Bordeaux le fera-t-elle aussi, sans attendre ? »

Didier Jeanjean souligne que la Ville reste attentive aux revendications des associations. Il rappelle que Bordeaux a obtenu l'une des meilleures notes de L214 et de Vélo-Cité. Il souligne aussi la mobilisation de Pierre Hurmic contre les conséquences environnementales de l'autoroute A69, les forages pétroliers à Arcachon ou en soutien à certaines associations locales. Il revendique une méthode fondée sur l'écoute et la concertation, ce qui peut donner une impression de lenteur. Il affirme que les résultats obtenus démontrent l'efficacité de cette approche.

En complément, Pierre Hurmic indique recevoir chaque jour des sollicitations pour signer des tribunes. Il considère qu'il est plus responsable de prendre le temps de l'analyse avant de s'engager. Il réfute l'idée d'un positionnement tardif : il rappelle sa présence lors des mobilisations contre les forages à Arcachon. Concernant le « Polluters Pay Act », il assure que la Ville va étudier la question avec sérieux. Il affirme que l'équipe municipale privilégie la cohérence et la méthode à la communication immédiate.

4. Conclusion

Pierre Hurmic

Maire de Bordeaux

Pierre Hurmic remercie les participants d'avoir prolongé la réunion au-delà de l'horaire prévu. Il juge les échanges riches et constructifs, et se félicite d'avoir pu présenter les grandes lignes du budget et des politiques municipales. Il remercie l'Union Saint-Bruno pour son accueil et son engagement, rappelant l'importance des maisons de quartier pour le lien social et la convivialité en ville.

Il revient brièvement sur la ZFE, sujet non abordé dans les présentations, et se dit choqué par le détricotage d'une loi initialement votée à une large majorité. Il regrette que les normes environnementales soient souvent les premières à être sacrifiées au nom de la simplification, alors qu'elles relèvent souvent de la santé publique. Il précise que la ZFE prévue à Bordeaux Métropole reste peu contraignante, et que les décisions prises localement, comme la réduction de la circulation sur les boulevards, ont permis une baisse de 35 % de la pollution, sans ZFE.

Il rappelle que Bordeaux est engagée dans une transition nécessaire, parfois inconfortable, mais indispensable. Il souligne que la moitié des déplacements dans la métropole font moins de deux kilomètres et estime qu'il est possible de faire évoluer les

habitudes. L'objectif n'est pas d'interdire la voiture, mais de la réserver à ceux qui en ont réellement besoin, tout en offrant des alternatives fiables aux autres. Cela suppose d'adapter l'espace public : trottoirs confortables, pistes cyclables, équipements adaptés.

Il conclut en remerciant à nouveau les habitants pour la qualité et la sérénité des échanges, qu'il juge d'autant plus appréciables dans un contexte de fortes chaleurs.